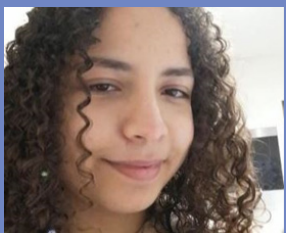




Je m'appelle **Romain**, je suis en 2^{nde} et Vice-Président du CVL du Lycée Louis Barthou de Pau. Je suis engagé au CAVL et au CNVL pour l'Académie de Bordeaux. Je fais également partie de différentes instances de l'UNSS, les Conseils Départemental (64) et Régional (Bordeaux) tout comme du Comité National Éthique. Il s'agit d'une expérience très enrichissante à travers laquelle je suis heureux de pouvoir échanger sur la pratique sportive dans le cadre scolaire, les valeurs qu'elle véhicule et tous les enjeux auxquels elle répond. Je représente mes camarades avec passion et plaisir, tout en apprenant !



Je m'appelle **Chirine** et je suis en 1^{ère} STL au lycée Marie Curie à Nogent-sur-Oise.

Je suis animatrice de LMC Radio depuis 2 ans. À mon arrivée au studio, je voulais découvrir le monde de la radio, j'y ai trouvé tout un univers qui montre un aperçu de mon lycée que je n'avais jamais soupçonné et une ambiance remplie de moments complices dans l'équipe. Moi qui ne suis pas une grande fan de l'écriture et de la prise de parole, hé bien la radio m'a réconciliée avec ses rédactions de chroniques et ses interviews ! Je peux maintenant vous parler sans relâche des orchidées, du CVL et ses formidables projets, ou de la recyclerie locale !



Je m'appelle **Wissem** et je suis conseiller académique à la vie lycéenne de Nice. J'ai l'honneur d'être le référent de la commission climat Scolaire et égalité des chances, où nous œuvrons par le biais d'actions afin de lutter contre les discriminations au sein de nos établissements. J'ai également le privilège d'avoir été membre du jury Non Au Harcèlement localement mais aussi nationalement. J'aimerais dédier ma vie

à l'engagement, et plus particulièrement à la lutte contre toutes formes de discriminations. C'est pour cela qu'au sein de mon établissement et de l'académie nous mettons en place des projets afin de sensibiliser les jeunes aux inégalités. Le Conseil Académique à la Vie lycéenne est une expérience enrichissante qui m'a permis personnellement de gagner en maturité et d'acquiescer de la confiance en moi. Aujourd'hui, je suis fier de mon engagement !



Je suis **Christophe FERNAND**, vice-président du conseil de la vie lycéenne du lycée professionnelle Max Joséphine à Cayenne, élu au conseil académique de la vie lycéenne de Guyane et au conseil national de la vie lycéenne. Je me suis engagé en tant qu'élu pour faire valoir les valeurs et principes de la démocratie lycéenne. Mon engagement au sein de mon lycée est surtout de terrain. J'échange régulièrement avec mes camarades afin de faire remonter leurs besoins et trouver des réponses

à leurs interrogations ou inquiétudes. Il me semble important que tous les lycéens prennent connaissance de leurs droits et devoirs, pour pouvoir s'engager plus loin dans la vie de leur établissement.



Je m'appelle **Valentine** et suis déléguée en 4^{ème} et membre du conseil de la vie collégienne au collège Pierre Brossolette de Châtenay-Malabry. Je contribue activement à l'atelier « main à la pâte », aux Brigades d'Intervention Poétique et au journal du collège, où je peux donner mes idées. Les sujets qui me touchent particulièrement sont l'écologie et l'égalité filles-garçons. J'aime les débats et je voudrais participer au CVL lorsque je serai au lycée. Cela me permet de ne pas être passive au collège et de prendre des responsabilités, y compris à l'extérieur : je trouve important de s'engager pour que la société change et pas seulement sur le papier.

**Je, tu,
ils, elles
s'engagent**

Au collège ou au lycée

en tant que :

- délégué de classe,
- éco-délégué,
- membre du conseil de la vie collégienne, du conseil de la vie lycéenne, de la maison des lycéens,
- jeune arbitre, jeune juge, jeune coach, jeune reporter, jeune secouriste, jeune organisateur, vice-président de l'association sportive, jeune interprète et jeune éco-responsable



- ambassadeur Non Au Harcèlement, ambassadeur santé, journaliste pour le média de l'établissement, cadet de la République, cadet de la sécurité civile, tuteur d'autres élèves.

**En faveur
de la lutte
contre toutes
les formes de
discriminations
et pour l'égalité
filles-garçons**

À l'extérieur du collège ou du lycée

- dans un club,
- dans une association sportive, culturelle ou artistique, au conseil municipal, départemental, ou régional des jeunes,
- en passant le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur),
- en étant jeune sapeur-pompier,
- en participant au SNU (service national universel) entre 16 et 25 ans,
- en effectuant un service civique entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap).

